

Teilnahmebedingungen

Conditions de participation

En s'inscrivant au camp, les participants ou leur représentant légal se déclarent d'accord avec les conditions de participation.

Inscription

L'inscription au camp est obligatoire. Le caractère obligatoire implique le paiement de la cotisation au camp, la participation au camp et aux concerts de clôture ainsi que le respect de toutes les règles du camp.

Annulation

Un désistement est possible en cas de maladie pendant la semaine de camp (certificat médical requis) ou en raison d'un décès dans la famille, sans frais pour le participant au camp concerné (ou la contribution au camp déjà payée est remboursée). Si l'inscription est retirée pour d'autres raisons, la moitié des coûts est facturé au participant.

Absences

La présence de tous les participants est obligatoire pendant toute la semaine de camp. Cela comprend également le fait de passer les nuits sur place. Les absences sont autorisées par le comité dans des cas exceptionnels et justifiés (p. ex. concert avec la fanfare du village). Toutes les absences doivent être envoyées par écrit à info@bbo-week.ch lors de l'inscription ou au plus tard deux mois avant le camp. Une décision sera prise par le comité au plus vite.

Droits sur les images et le matériel vidéo

Afin de concevoir la présentation numérique du BBO-Week sur le site web, Facebook, Instagram ainsi que pour les produits imprimés, les participants confirment l'utilisation et la publication d'images et de vidéos dans tous les moyens de communication du BBO-Week.

Assurance

Le BBO-Week n'est pas responsable des dommages causés aux participants ou aux biens des participants. Les assurances (maladie, vol, responsabilité civile, etc.) restent l'affaire des participants.

Demandes de dispense

Si la semaine du BBO-Week tombe sur une semaine scolaire, le comité rédige volontiers une demande de dispense de cours. Adressez-vous directement au comité par écrit à info@bbo-week.ch.